

Communiqué de presse

Conseil général : les demandes de cartes de transports scolaires sur Internet : www.le-loir-et-cher.fr

En mai dernier, le conseil général de Loir-et-Cher a mis en place une télé-procédure sur son site Internet pour faciliter les demandes de cartes de transport scolaire. Cette procédure s'inscrit dans la volonté de l'Assemblée départementale de faciliter les démarches entre les Loir-et-Chériens et l'administration. Après quelques semaines, cette nouvelle procédure a déjà séduit 359 demandeurs de carte de transport scolaire !

Désormais, en quelques clics, le public peut effectuer sa demande de carte de transport scolaire sur Internet : www.le-loir-et-cher.fr, rubrique éducation, puis transports scolaires. À chaque demande, l'établissement scolaire est contacté pour vérifier la validité des informations liées à la scolarité. Les demandes seront instruites par les établissements à partir du 25 août, date de réouverture des collèges.

Deux possibilités pour faire sa demande :

→ Si l'élève dispose déjà d'une carte de transport scolaire 2006-2007, il utilise l'identifiant et le mot de passe qui figurent sur sa carte. Il aura alors accès à sa fiche personnalisée et pourra saisir les modifications.

→ Dans le cas où il s'agit d'une première demande, il faudra s'inscrire sur le site Internet en complétant les rubriques. Un identifiant et un mot de passe seront attribués au demandeur. L'inscription se fait ensuite très facilement.

Contacts, informations pratiques, aides :

Stéphane Vallée : 02 54 58 54 56

Françoise Hervelet : 02 54 58 42 86

Sophie Félizat : 02 54 58 42 85

Le transport scolaire toujours gratuit en Loir-et-Cher :

En 2007, le conseil général de Loir-et-Cher consacre près de 19 millions d'euros au transport de 20 700 élèves loir-et-chériens. Cette somme représente 95 % du coût du transport scolaire, soit près de 1 000 € par élève, les 5 % restants sont pris en charge par les communes. Le conseil général a décidé, cette année encore, de la gratuité de la part du conseil général pour les familles.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr